

Désignation de l'entreprise : <u>ASS Capeb 27</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>67 Rue Pierre Tal Coat 27000 EVREUX</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET * <u>7 8 0 8 0 7 7 9 8 0 0 0 3 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31 11 2020</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	6561	AG 5560	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	59300	AO	
	Constructions AP	590700	AQ 521272	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	334	AS 334	
	Autres immobilisations corporelles AT	232184	AU 195805	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
		Autres participations CU	12615	CV
		Créances rattachées à des participations BB		BC
		Autres titres immobilisés BD		BE
Prêts BF		26000	BG	
Autres immobilisations financières * BH	402	BI		
TOTAL (II) BJ		928097	BK 722973	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY 1100	
		Autres créances (3) BZ	CA 74507	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG 133050		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI 2754		
	TOTAL (III) CJ	284689	CK 1100	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1212786	IA 724073	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	26402	
		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		ASS Capeb 27	Néant	<input type="checkbox"/>	*
			Exercice N	31122020	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :143205..)		DA	143205	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH	86260	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	19050	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	248516	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	146698	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	42775	
	Dettes fiscales et sociales		DY	50722	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		TOTAL (IV)	EC	240196	
	Écarts de conversion passif *		ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	488713	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		IC		
			ID		
			IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	105064		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	53563	FB	FC	53563	
	Production vendue	} biens *	FD	849	FE	FF	849
			} services *	FG	507502	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		561914	FK	FL	561914
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	7162	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2285	
	Autres produits (1) (11)				FQ	749	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	572110
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	58468	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	204342	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	31454	
	Salaires et traitements *				FY	149620	
	Charges sociales (10)				FZ	56706	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	46069	
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	3711	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	550375	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21735
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	209	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	319	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	319	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2494	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	2494	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2174
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	19770

Désignation de l'entreprise <u>ASS Capeb 27</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	720	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	720	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	-720	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	572640	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	553589	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	19050	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	719
	(3) Dont {	– Crédit-bail mobilier *	HP	
		– Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	2916	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1810	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Détail en annexe				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
Détail en annexe				

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : ASS Capéb 27

Exercice N, clos le : 31122020

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	720
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	720
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	2916
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	2916
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	719
Produits financiers	
TOTAL	719

Désignation de l'entreprise		ASS Capeb 27		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	6561	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG	59300	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	590700	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	334	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	200814	KW	KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	30130	LC	LD	1238	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	IJ			
	Avances et acomptes		LK		LL	LM			
	TOTAL III		LN	881279	LO		LP	1238	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U	12615	8V	8W			
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	21402	1U	1V	5000		
	TOTAL IV		LQ	34017	LR	IS	5000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	921858	ØH	ØJ	6238			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV	6561	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	59300	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	590700	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	334	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM	200814	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	31369	MT	MU
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF		
TOTAL III		IY		NG	882518	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX	12615	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	26402	2F	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	39017	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	928097	ØL	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASS Capeb 27	31122020	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4075	PF	1484	PG		PH	5560
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	491737	PN	29535	PO		PQ	521272
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	334	QA		QB		QC	334
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	153975	QE	13865	QF		QG	167841
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26780	QM	1184	QN		QO	27964
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	672827	QV	44584	QW		QX	717412
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	676903	ØP	46069	ØQ		ØR	722973

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6	N6	N6	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1	Q1	Q1	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8	Q8	Q8	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R6	R6	R6	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4	S4	S4	S4	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T2	T2	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9	T9	T9	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7	U7	U7	U7	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5	V5	V5	V5	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3	W3	W3	W3	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X1	X1	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8	X8	X8	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	NO	NO	NO	NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NV	NV	NV	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
	Sur stocks et en cours	06	07	08	09			
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S			
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6T	6U	6V	6W			
TOTAL III	6X	6Y	6Z	7A				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7B	1 575	TY	TZ	475	UA	1 100	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 575	UB	UC	475	UD	1 100
				UE	UF	475		
				UG	UH			
			UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	402	UV	402	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1315		1315	
	Autres créances clients		UX	74292		74292	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI	26000		26000	
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	6320		6320
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	66956		66956	
	Charges constatées d'avance		VS	2754		2754	
	TOTAUX		VT	178040	VU	178040	VV
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	58	58		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	146639	11507	83697	51434
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42775		42775		
Personnel et comptes rattachés		8C	13272		13272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25172		25172		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11805		11805	
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	473		473	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	240196	VZ	105064	83697	51434
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	8738	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Désignation de l'entreprise ASS Capeb 27		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 31/12/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
				WA	19050	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI))		RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- <i>bis</i>)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) *		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)				I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8
		- imposées au taux de 0%		ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme		WN		
		Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	WR	
					19050	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
			- imposées au taux de 0 %		WH	
			- imposées au taux de 19 %		WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WV	
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)		2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *				ZY		
Majoration d'amortissement *				XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles (art.44 <i>septies</i>)	K9	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>)	L2
			ZFU – TE (art. 44 <i>octies</i> et <i>octies</i> A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	1F
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC
				J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5	
				Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA	
				Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC	
				Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E)	YH
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)	YC
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)	YD
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	0	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II		
				XH	30423	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{ Bénéfice (I moins II)		XI		
		{ Déficit (II moins I)			XJ	
					11372	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	
					11372	

Désignation de l'entreprise : <u>ASS Capeb 27</u>		31122020		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	136801
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	136801
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	11372
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	148173
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	19850
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : ASS Capeb 27

Exercice N clos le : 31122020

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
Autres provisions			
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
		REGUL RESULTAT NON FISCALISE 2020	30423
TOTAL WQ		TOTAL XG	30423



BIENS EN LOCATION SUIVI DES AMORTISSEMENTS

ANNEXLIB02

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

Désignation de l'entreprise : ASS Capeb 27										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	93031	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-6771				Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG		86260			
	TOTAL I	ØF	86260			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH		86260	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT		28560		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ		16712		
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS		10000		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	58398	ST		149069		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ		204342		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z		31454		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX		31454		
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY		43868		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ		9697		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *						ØB		139287		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	– Numéro de centre agréé *				XP						
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS Capeb 27

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)			
				7	8	9		10		
								19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
I - Immobilisations*										
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
II - Autres éléments										
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+							
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+							
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+							
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+							
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice									
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme									
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*									
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)										
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B)	(C)					
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(Ventilation par taux)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : <u>ASS Capeb 27</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	N-4			
		N-5			
	(à préciser) au titre de :	N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Edité à partir de Loop V4.2.1.4

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS Capeb 27

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ①.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ①.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ①		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASS Capeb 27</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

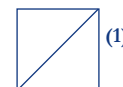
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASS Capeb 27		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 0		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 0	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	561914
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	561914
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	29
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	7162
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	7192
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	58468
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	187630
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	794
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	246894
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			322212
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	322212
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	561914
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 0
Date de cessation		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 0
		HR	
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.</small>			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

N° SIRET

7 8 0 8 0 7 7 9 8 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE **ASS Capeb 27**

ADRESSE (voie) **67 Rue Pierre Tal Coat**

CODE POSTAL **27000**

VILLE **EVREUX**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0 |

N° SIRET | 7 | 8 | 0 | 8 | 0 | 7 | 7 | 9 | 8 | 0 | 0 | 0 | 3 | 5 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | ASS Capeb 27 |

ADRESSE (voie) | 67 Rue Pierre Tal Coat |

CODE POSTAL | 27000 | VILLE | EVREUX |

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

